

France-Vert-le-Petit: Software-related services

OJ S 139/2017 22/07/2017

Contract notice

Services

Directive 2009/81/EC

Section I: Contracting authority/entity

I.1. Name and addresses

Official name: Mindef/DGA/DO/S2A

National registration number: 15000024800024

Postal address: BP n° 3 — 5 rue Lavoisier

Town: Vert-le-Petit

Postal code: 91710

Country: France

For the attention of: Mme Baillet Marie Dominique

E-mail: marie-dominique.baillet@intradef.gouv.fr

Telephone: +33 169908499

Fax: +33 169908482

Internet address(es):General address of the contracting authority/entity: <http://www.ixarm.com>Address of the buyer profile: <http://marches-publics.gouv.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Phase De candidature uniquement. La présente publication concerne uniquement une demande de candidature. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionne-

Postal address: BP n° 3

Town: Vert-le-Petit

Postal code: 91710

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities/entities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Tierce maintenance applicative corrective, adaptative et évolutive d'un outil d'expertise pour l'évaluation de risque biologique et chimique.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 13: Computer and related services

Main site or place of performance: 5 rue Lavoisier, 91710 Vert-le-Petit.

NUTS code FR104 Essonne

II.1.3. Information about framework agreement

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 60

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent projet d'accord-cadre est soumis à la procédure négociée avec publicité préalable en application de l'article 42 de l'ordonnance n° 2015- 899 du 23.7.2015 relative aux marchés publics et des articles 21-i 2°, 64 à 66 du décret n° 2016-361.

En application des articles 70 à 72 du décret n° 2016-361, il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents.

Le présent accord cadre a pour objet la tierce maintenance applicative corrective, adaptative et évolutive d'un outil d'expertise pour l'évaluation de risque biologique et chimique. Ce logiciel est une structure d'accueil intégrant un ensemble d'outils et de modèles (de terme source, de dispersion et de PAD -produit d'aide à la décision) -application graphique sous Windows, développé en Java sous Eclipse RCP.

II.1.6. CPV code(s)

72260000 Software-related services

II.1.7. Information about subcontracting

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent projet d'accord-cadre est soumis à la procédure négociée avec publicité préalable en application de l'article 42 de l'ordonnance n° 2015- 899 du 23.7.2015 relative aux marchés publics et des articles 21-i 2°, 64 à 66 du décret n° 2016-361.

En application des articles 70 à 72 du décret n° 2016-361, il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents.

Le présent accord cadre a pour objet la tierce maintenance applicative corrective, adaptative et évolutive d'un outil d'expertise pour l'évaluation de risque biologique et chimique. Ce logiciel est une structure d'accueil intégrant un ensemble d'outils et de modèles (de terme source, de dispersion et de PAD -produit d'aide à la décision) -application graphique sous Windows, développé en Java sous Eclipse RCP.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 60 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au Ministère des Armées.

Le régime des paiements (versement d'avance, acomptes et soldes) est conforme aux dispositions des articles 59 et 60 de l'ordonnance 2015-899 et aux articles 97 à 127 du décret 2016-361 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité.

Le type et la forme des prix des prestations sont forfaitaires ou unitaires et définitifs.

Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en oeuvre conformément au décret 2013-269 du 29.3.2013.

Le mode de règlement est le virement. L'unité monétaire est l'euro.

Le comptable assignataire chargé des paiements est:

L'agent Comptable des Services Industriels de l'armement (ACSIA) -

Le Vendôme III — 11 rue du Rempart -

93196 Noisy-le-Grand Cedex.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Conformément à l'article 38 du décret n° 2016-361, les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques.

En cas de groupement d'opérateurs économiques, un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements.

En application de l'article 38 V du décret n° 2016-361, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois:

— en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements;

— en qualité de membre de plusieurs groupements.

La composition du groupement ne peut être modifiée après la remise des offres initiales sauf cas d'opération de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait (cf. Article 38 IV du décret n° 2016-361).

En cas de groupement momentané d'entreprises au sens de l'article 38 du décret n° 2016-361, la forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois, si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement, pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

III.1.4. Other particular conditions to which the performance of the contract is subject, in particular with regard to security of supply and security of information

III.1.5. Information about security clearance

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Personal situation

Criteria regarding the personal situation of economic operators (that may lead to their exclusion) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le candidat (ou le groupement) renseignera dans leur intégralité les formulaires Dc1 et Dc2 signés, dans leurs dernières versions accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>,) ainsi que le cas échéant le formulaire de déclaration de sous traitance sur le site <http://www.ixarm.com/Les-formulaires>, dernières versions en vigueur (voir paragraphe VI.3)

En outre, le candidat (ou chaque membre du groupement) devra fournir:

- un extrait de l'inscription au RCS datant de moins de 3 mois (extrait K ou Kbis) ou équivalent ou copie du/des jugements si l'immatriculation de l'entreprise au RCS est obligatoire ou si profession réglementée;
- le pouvoir de la personne habilitée à engager la société (sauf si elle est mentionnée sur le kbis);
- un certificat prouvant que l'entreprise a satisfait à ses obligations fiscales auprès du trésor public (formulaire 3666 pour l'impôt sur les revenus ou formulaire directement en ligne via le compte fiscal pour l'impôt sur les sociétés et la Tva);
- l'attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales datant de moins de 6 mois, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions (attestation Urssaf I243-15 du code de sécurité sociale);
- la notice 94a décrite dans le paragraphe Vi.3 «Informations complémentaires».

Pour les candidats établis à l'étranger, ceux-ci fourniront les documents listés au paragraphe VI.3 «Informations Complémentaires — compléments de situation propre pour les candidats établis à l'étranger».

III.2.2. Economic and financial ability

Criteria regarding the economic and financial standing of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions: Le candidat (ou le groupement) devra fournir une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel moyen sur les 3 derniers exercices disponibles à 500 000 EUR, sous peine de rejet de la candidature.

III.2.3. Technical and/or professional capacity

Criteria regarding the technical and/or professional ability of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions:

Le candidat (ou le groupement) devra démontrer sa capacité professionnelle et technique en fournissant:

- a) un dossier de justification des compétences en développement logiciel, faisant apparaître au moins les points suivants:
 - réalisation de structures d'accueil modulaires;
 - réalisation d'un produit logiciel développé en Java avec IHM et Framework Eclipse 4 RCP (notamment Ecore, e4xmi);
 - implémentation d'un SIG 2d (type udig) et d'un SIG 3d (type Nasa World Wind);
 - utilisation d'une base de données Mysql;
 - mise en oeuvre de calculs distribués, type JPPF;
 - réalisation d'applications dans le domaine de la modélisation scientifique;
 - utilisation et ou production de logiciels ou de bibliothèques libres.

- b) Un dossier de présentation des prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, le bénéficiaire et les caractéristiques principales des logiciels:
- réalisation de logiciels dans le domaine scientifique (dispersion atmosphérique d'un produit toxique ou pathogène, terme source, effet sur l'homme, cartographie);
 - réalisation d'une application utilisant un SIG 2d (type udig) et 3d (type Nasa World Wind);
 - réalisation de logiciel développé en Java avec IHM et Framework Eclipse 4 RCP (notamment Ecore, e4xm);
- c) Un dossier de présentation des méthodes et des outils déjà mis en place par le candidat pour les développeurs et architectes logiciels permettant un développement agile et interactif.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

FD1700046MNRBC

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

8.9.2017 - 15:00

IV.3.5.

Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted French.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

A ce stade, il est attendu un dossier de candidature démontrant les capacités économiques et financières ainsi que les capacités techniques des candidats (paragraphe III.2.2 et III.2.3. Dans une seconde phase, le dossier de consultation sera communiqué aux candidats retenus pour la remise de leur offre.

Le projet de marché objet du présent AAPC est sensible, conformément aux dispositions de l'art 78 de l'igi 1300. La recevabilité de la candidature est également subordonnée à:

— pour les candidats non habilités, à la fourniture d'un extrait du registre du commerce et des sociétés (K bis) ou équivalent datant de moins de trois mois et de 3 exemplaires renseignés de notice individuelle de sécurité selon l'imprimé modèle 94 A joint à l'instruction précitée (avec photographie récente et signature originale), par dirigeants ayant le pouvoir d'engager la société;

— pour les candidats habilités, à la fourniture d'une attestation d'habilitation accompagnée d'une attestation de non changement de la personne morale.

La fiche de renseignement est disponible sur www.ixarm.com ou sur www.achats.defense.gouv.fr dans la rubrique « Marchés & Opportunités / Procédures et documentation marchés publics / Protection du secret — habilitation des personnes ».

candidat s'appuyant sur d'autres opérateurs économiques:

En complément à la rubrique III.2 du présent avis, si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, il devra fournir pour chacun de ces opérateurs, les mêmes documents et informations qui lui sont demandés par l'acheteur (voir la section III.2 supra). Par ailleurs, il devra également produire par tout moyen la preuve qu'il dispose effectivement des capacités de ces opérateurs économiques pour l'exécution du marché public.

A ce titre, le candidat fournira les informations demandées à la rubrique H du dc 2

accessible sur le site: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques. dans le présent avis, le terme « sous-traitant » utilisé par le présent formulaire s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire de l'accord-cadre conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de la loi n° 75-1334 du 31.12.1975 relative à la sous-traitance.

Les contrats de sous-traitance au sens de la loi n° 75-1334 du 31.12.1975 relative à la sous-traitance feront l'objet d'une acceptation dans les conditions prévues aux articles 63 V de l'ordonnance n° 2015-899, 121 à 123 du décret 2016-361. A cette fin, le soumissionnaire présentera à la personne publique avec son offre ou, après le dépôt de son offre, la déclaration de sous-traitance mentionnée au point III.2.1. Le rejet d'un sous-traitant n'est possible que dans les cas définis à l'article 123 du décret 2016-361. modalités de transmission des candidatures:

En application de l'article 33 du décret n° 2016-361, la transmission électronique des candidatures et des offres est autorisée.

Les candidatures peuvent être transmises:

- soit par voie électronique via la plate-forme des achats de l'état (place) (www.marches-publics.gouv.fr ou ixarm.com),
- soit sur support physique (support papier ou électronique du type cd-rom par exemple) à l'adresse figurant en rubrique I.1 « Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées » du présent avis.

Attention, en cas de transmission des plis sur support physique électronique du type cd-rom, et si la signature est exigée, les documents contenus dans le cd-rom doivent être signés électroniquement selon le paragraphe « Formats utilisés pour les documents de nature électronique » ci-après.

Conformément à l'article 33 du décret 2016-361, une copie de sauvegarde pourra être envoyée à l'adresse figurant en rubrique I.1 « Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées » du présent avis.

Il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure à compter de son arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli.

Pour des raisons de sécurité, le dépôt de pli par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicule). Se présenter à l'entrée à l'adresse indiquée et contacter le numéro de téléphone indiqué à chaque étape de la dépose (portail d'entrée et quai de dépose des plis) en cas de besoin.

Les modalités de transmission des candidatures sont disponibles sur www.ixarm.com, rubrique « marchés », sous rubrique « procédures et documentation marchés publics », fichier « modalités de transmission des candidatures et offres au S2a », fichier « annexe pour les AAPC lancés après le 1.4.2016 » à l'adresse suivante: <http://www.ixarm.com/modalites-de-transmission-des>

En cas de difficulté pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique I.1 « Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues ».

Attention, pour chaque étape de la procédure, les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur (art 33 du décret 2016-361).

Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique), reçu (cas de la réception par voie postale) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur) après la date et l'heure limite susmentionnées ne sera pris en considération.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:

Le délai de validité des offres est de 12 mois (à compter de la date limite de réception des offres).

Langue:

Conformément à l'article 43 vi du décret 2016-361, les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version en langue française fait seule foi.

Informations complémentaires relatives aux conditions de participation:

Afin de permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier la situation juridique et la capacité économique, financière, technique et professionnelle minimale requise en vue de la sélection des candidatures, il est impérativement demandé aux candidats de fournir, sous peine de rejet

de la candidature, les informations figurant aux formulaires dc 1 et dc 2 ainsi que dans le formulaire de déclaration de sous-traitance.

Ces formulaires sont respectivement accessibles sur le site [http://economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration du candidat](http://economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) et www.ixarm.com-comptes-formulaires et sont impérativement à remplir selon les dernières versions en vigueur et sont impérativement à remplir

selon les dernières versions en vigueur.

Les documents dc 1 et dc 2 contenus dans le dossier de candidature (même s'ils ne comportent plus, dans leur dernière version en vigueur, de cadre de mention de signature) devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom et de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société).

Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

Il est précisé que la date et l'heure limites de remise des demandes de participation sont celles du fuseau horaire Europe/Paris.

Complément de situation propre pour les candidats établis à l'étranger:

La présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen conformément à l'article 37 du décret 2016-361.

Pour les candidats établis à l'étranger, ceux-ci devront fournir:

1°) Un extrait du registre pertinent ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administration compétente de leur pays d'origine ou de leur établissement, attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles 45 et 46 de l'ordonnance 2015- 899.

2°) Un document mentionnant leur numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du code général des impôts ou, s'ils ne sont pas tenus d'avoir un tel numéro, un document mentionnant leur identité et leur adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de leur représentant fiscal ponctuel en France.

3°) Un document attestant de la régularité de leur situation sociale au regard du règlement (ce) n 883/2004 du 29.4.2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant qu'ils sont à jour de leurs déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent, ou à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L.243-15 du code de la sécurité sociale;

4°) lorsque leur immatriculation à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants:

A) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription.

B) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel.

C) S'ils sont en cours d'inscription, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. VI.4).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 17.7.2017.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Versailles
Postal address: 56 avenue de Saint Cloud
Town: Versailles
Postal code: 78011
E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr
Telephone: +33 139205400
Internet address: <http://versailles.tribunaladministratif>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Versailles
Postal address: 56 avenue de Saint Cloud
Town: Versailles
Postal code: 78011
E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr
Telephone: +33 139205400
Internet address: <http://versailles.tribunaladministratif>

VI.5. Date of dispatch of this notice

17.7.2017